

N° DEL/2025-015

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 03 février 2025**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq, le trois février, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 27 janvier 2025

PRESENTS (28)

Délégués titulaires (27) : M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (1) : M. LOUCHART Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. BRETTE Gérard, M. CASSEZ Didier, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, M. LE GALL Thierry, M. POP Ion Octavian, M. ROSSIGNOL Philippe, Mme RIVET Murielle, M. VILLA Olivier.

Pouvoirs (12) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. BRETTE Gérard a donné procuration à M. ZANETTI Fernand,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. TRAËN William,
Mme FRAYSSE Marie a donné procuration à M. MENUET Jean-François,
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
M. LE GALL Thierry a donné procuration à Mme VIDAL Dany,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. ROSSIGNOL Philippe a donné procuration à Mme AMOREIRA Jeanne-Marie,
M. VILLA Olivier a donné procuration à Mme PAREL Audrey.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

Objet : Prorogation du Programme d'Intérêt Général (PIG) de la Communauté de Communes

M. le Président informe le Conseil que, conformément aux échanges intervenus dans le cadre du Pacte Territorial, il a été convenu de la possibilité d'une prorogation du PIG de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières pour une durée de 6 mois, à compter du 1^{er} juillet 2025.

Le PIG serait donc prolongé jusqu'au 31/12/2025 afin que les programmes d'aides locaux à l'habitat de Tulle Agglo, de la Communauté de Communes Pays d'Uzerche et de la CCVEM se terminent à la même date.

De plus, l'objectif concernant les dossiers déposés en matière de rénovation énergétique étant dépassé sur le 1^{er} semestre 2025, il conviendrait de fixer de nouveaux objectifs pour l'année 2025 :

- 22 logements (au lieu de 13 prévus initialement) de propriétaires occupants modestes et très modestes réalisant des travaux de rénovation énergétique ;
- 13 logements de propriétaires occupants modestes et très modestes réalisant des travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

En conséquence, la Communauté de Communes doit statuer sur la prorogation du PIG, qui sera accompagnée dans des conditions similaires pour ce qui relève de l'ingénierie par l'ANAH, ainsi que sur l'augmentation des objectifs.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Valide la proposition de M. le Président,

Autorise M. le Président à signer un avenant à la convention du Programme d'Intérêt Général habitat ;

Autorise M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 13 février 2025
Le Président,**


Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières



Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Charles FERRÉ